

MODIFICATION N° 4
Approbation - 2024

LYON 8^e arrondissement

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Lyon 8ème

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENT RESERVES DE VOIRIE
LYON 8EME

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
1	Rue Benoit Bernard de : Rue Auguste Chollat à : Route de Vienne	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
2	Rue de Montagny de : Rue General Gouraud à : Rue de Champagneux	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
3	Rue de Montagny de : Route de Vienne à : Rue Henri Barbusse	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
4	Rue Pierre Delore de : Impasse Jouhet à : Rue Garon Duret	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
11	Rue Jean Perreal de : Rue des Alouettes à : Avenue des Freres Lumiere	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
13	Rue Feuillat de : Avenue des Freres Lumiere à : Cours Albert Thomas	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
14	Avenue Berthelot de : Rue de la Solidarité à : Rue Paul Cazeneuve	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
16	Prolongement de la Rue Villon de : Rue Pierre Delore à : Rue de Montagny	Création de voie	METROPOLE DE LYON
17	Rue Paul Cazeneuve de : Avenue Berthelot à : Rue de Nice	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
20	Rue Stephane Coignet de : Avenue Paul Santy à : Rue Philippe Fabia	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
21	Rue Henri Barbusse de : Rue de Montagny à : Avenue de Pressense	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
23	Rue Marius Berliet de : Avenue des Frères Lumière à : Rue Louis Chapuy	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
24	Voie Nouvelle de : Rue Marius Berliet à : Rue de l'Epargne	Création de voie	METROPOLE DE LYON
25	Rue Audibert et Lavirotte de : Rue de l'Epargne à : Rue des Hérîdeaux	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
26	Rue Marius Berliet de : Rue de l'Epargne à : Rue Saint Gervais	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
27	Rue de l'Epargne de : Rue Audibert et Lavirotte à : Rue de la Solidarite	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
28	Rue Marius Berliet de : Futur TC en site propre et ER25 pour Equipement à : Rue Santos Dumont	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
30	Rue du Puisard de : Avenue Paul Santy à : Impasse Chanas	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
31	Rue General Andre de : Avenue Viviani à : Avenue Paul Santy	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
32	Rue Saint Nestor de : Rue Antoine Lumière à : Rue Santos Dumont	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
35	Petite Rue de Montplaisir de : Avenue des Freres Lumiere à : Rue Saint Hippolyte	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
36	Prolongement de la Rue Santos Dumont de : Rue Henri Pensier à : Rue Saint Gervais	Création de voie	METROPOLE DE LYON
37	Rue de Surville de : Route de Vienne à : La voie ferrée	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

**EMPLACEMENT RESERVES DE VOIRIE
LYON 8EME**

38	Rue des Alouettes de : Rue Neuve de Monplaisir à : Rue Jean Perréal	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
39	Rue Saint Maurice de : Avenue Berthelot à : Rue Saint Nestor	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
40	Rue Saint Romain de : Rue Villon à : Rue Saint Maurice	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
41	Rue Maryse Bastié de : Avenue des Frères Lumière à : Boulevard Jean XXIII	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
43	Rue Volney de : Rue Abbé Réville à : Rue Longefer	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
44	Avenue de l'Europe de : Avenue Berthelot à : Rue de l'Epargne	Création de voie	METROPOLE DE LYON
47	Rue de l'Eternité de : Rue de l'Epargne à : Avenue Berthelot	Création de voie	METROPOLE DE LYON
48	Rue de la Fraternité de : Rue Audibert et Lavirotte à : Rue de l'Eternité	Création de voie	METROPOLE DE LYON
49	Rue de la Solidarité de : Rue de l'Epargne à : Avenue Berthelot	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
50	Rue de l'Egalité de : Rue de la Solidarité à : Rue de l'Eternité	Création de voie	METROPOLE DE LYON
51	Voie Nouvelle à : Rue du Presbytère	Création de voie	METROPOLE DE LYON
52	Rue Maryse Bastié de : Avenue Jean Mermoz à : Rue Bataille	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
53	Voie Nouvelle de : Rue Marius Berliet à : Rue des Hérideaux	Création de voie	METROPOLE DE LYON
54	Voie Nouvelle de : Rue Audibert et Lavirotte à : Rue Saint Agnan	Création de voie	METROPOLE DE LYON
55	Rue des Hérideaux de : Rue Audibert et Lavirotte à : Rue Saint Agnan	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
56	Passage Comtois de : Avenue Paul Santy à : Avenue Général Frère	Création de voie	METROPOLE DE LYON
57	Voie Nouvelle de : Rue Audibert et Lavirotte à : Voie Nouvelle ER 16	Création de voie	METROPOLE DE LYON
60	Avenue de Pressensé de : Rue Henri Barbusse à : Rue du Moulin à Vent	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
LYON 8EME

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	de : Rue Antoine Péricaud à : Rue Paul Cazeneuve	METROPOLE DE LYON	5m
2	de : Rue Garon Duret à : Stade Dumont	COMMUNE	de 8.5m à 11m
3	de : Rue Bataille à : Rue Marius Berliet	METROPOLE DE LYON	de 5.50m à 6m
4	de : Rue Professeur Paul Sisley à : En impasse sur 30 m	METROPOLE DE LYON	10m
5	de : Rue Jules Froment à : Avenue Pierre Millon	METROPOLE DE LYON	5m
6	de : Route de Vienne à : Impasse Caton	METROPOLE DE LYON	7m

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
LYON 8EME

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
3	Rue du Premier Film	EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE.	COMMUNE
4	Cours Albert Thomas	PLACE PUBLIQUE	METROPOLE DE LYON
8	Rue Nungesser et Coli	EXTENSION DU CENTRE LEON BERARD.	ETAT
11	Rue Guillaume Paradin	SERVICE DES EAUX	METROPOLE DE LYON
36	Rue Edouard Rochet	EXTENSION ECOLE	COMMUNE
47	Avenue Berthelot	EXTENSION GROUPE SCOLAIRE COMBE BLANCHE	COMMUNE
52	Rue Bataille	GROUPE SCOLAIRE	COMMUNE
53	Avenue Paul Santy	GROUPE SCOLAIRE	COMMUNE

**EMPLACEMENTS RESERVES AUX ESPACES VERTS OU NECESSAIRES AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES
LYON 8EME**

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
2	Rue Stephane Coignet	ESPACE VERT PUBLIC	COMMUNE
50	Rue Jean Sarrazin	ESPACE VERT PUBLIC	COMMUNE
51	Route de Vienne	ESPACE VERT PUBLIC	COMMUNE

LOCALISATIONS PREFERENTIELLES POUR EQUIPEMENTS
Lyon 8e Arrondissement

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
1	Place Julien Duret	Équipement scolaire (4288 m ² d'emprise de terrain)	Commune
2	Rue Henri Barbusse	Espace vert (1000 m ² d'emprise de terrain)	Commune
3	Entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Villon	Espace vert (10 000 m ² d'emprise de terrain)	Commune
5	Impasse Caton	Espace vert (1000 m ² d'emprise de terrain)	Commune
6	Rue Professeur Beauvisage	Équipement culturel (2500 m ² de sdp)	Commune

SECTEURS DE MIXITE FONCTIONNELLE
LYON 8EME

N°	Destinations et sous destinations des constructions	Répartition au sein du secteur
1	Industrie (dont les constructions artisanales du secteur de la construction et de l'industrie).	Rez-de-chaussée des constructions projetées
1	Destinations autorisées dans la zone	Les niveaux situés au-dessus des rez-de-chaussée des constructions projetées à l'échelle du secteur de mixité fonctionnelle
2	Equipement d'intérêt collectif	50% maximum de surface de plancher à l'échelle du secteur de mixité fonctionnelle
3	Equipement d'intérêt collectif	100% maximum de la surface de plancher à l'échelle du secteur de mixité fonctionnelle

**RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
LYON 8EME**

Numéro de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface du plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé
1	23, 25, 27, rue Saint Nestor Parcelles n° : BP40, BP41, BP42	100%	PLUS, PLAI
3	19, rue de la Rosière Parcelles n° : BL48, BL74	100%	PLUS, PLAI
7	Impasse Caton	20%	BRS
8	84, Avenue paul Santy	25%	BRS

SECTEURS DE TAILLE MINIMALE DE LOGEMENTS
LYON 8EME

N° de secteur	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme soumise à la servitude de taille ou de typologie	Taille minimale ou typologie des logements
1	Opération sur construction existante à destination d'habitation, à partir de 2 logements créés et jusqu'à 9 logements créés	70%	T2 et plus
1	Opération sur construction existante à destination d'habitation créant plus de 9 logements.	80%	T3 et plus

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE

Lyon 8e Arrondissement

N° de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction existante à destination d'habitation	A partir de 4 logements créés	25%	PLUS-PLAI-PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Entre 1000 et 1500 m² de surface de plancher	25%	PLUS-PLAI
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 1500 jusqu'à 5000 m² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI-PLS dont 30% minimum de PLAI et 30% maximum de PLS
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 5000 m² de surface de plancher	40%	dont 30% de PLUS-PLAI et 10% de PLS-PLI-BRS
2	Construction existante à destination d'habitation	A partir de 4 logements créés	25%	PLUS-PLAI-PLS
2	Construction neuve ou changement de destination	Entre 800 et 1500 m² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI
2	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 1500 jusqu'à 5000 m² de surface de plancher	35%	PLUS-PLAI-PLS dont 30% minimum PLAI et 20% maximum PLS
2	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 5000 m² de surface de plancher	45%	35% PLUS-PLAI et 10% PLS-PLI-BRS